

A Pâques ou à la Trinité

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **23 (1885)**

Heft 19

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-188727>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

proposechon ; tot parâi, po être débarrassi dè ellia pesta dè Lucifai, sè peinsà que n'iarâi petêtrè pas grand mau à preindrè 'na torniola onna né ; mâ que po tiâ ao po alla eimbéguinâ onna gaupa, lâi faillâi pas sondzi, et repond ao diablo que sè decidâvè à sè soulâ on iadzo.

On dévai lo né, don, sè met à fifâ dou ao tràî demi litres et on part dè verro dè mame, et on iadza allumâ, s'èin va onco demandâ quartetta à la pinta dâo veladzo, iò trovâ la carbatière tota soletta. Ma fâi, lo liquido fasâi se n'effé, et lo gaillâ coumeincâ à être dié qu'on tienson et à tsantâ dâi godriolès, que la carbatière n'èin revegnâi pas, et âo momeint iò tapâvè onco po quartet et que la fenna vint preindrè la botollhie, lo gaillâ l'eimpougnè pè la taille et la volliâvè remollâ sur lè duès djoutès. Ao trafi que cein fe, lo carbatier arrevè, et quand vâi lè pouetès manâirès d'âo capucin, lâi vâo chàotâ dessus po ein débarrassi sa fenna. Mâ l'autro, que lo yâi veni, eimpougnè 'na botollhie d'on litre, qu'étâi restâie su la trabilia et la lâi épéclliè su la téta. Lo carbatier, éterti su lo coup, s'étâi lè quatre fai ein l'air, sein rebudzi. La fenna coumeincè à siclliâ ; lè dzeins arrevont et lè gendarmes assebin, qu'einminont lo pourro coo ein preson ; et l'est dinsè qu'a fini ellia pararda, iò n'ia z'u què lo diablo dè conteint, po cein que n'ia zu què dâo mau po lè z'autro, et que l'a pu fèrè on assassin de 'na brava dzein, et cein montrè que cein que ne parâit qu'on tot petit pétsi no pâo menâ à la pe granta perdechon.

Le roman du caniche.

III

Le troisième des « admissibles » était le baron Henri Cochard de la Cochardière. Si les deux précédents frisaient la quarantaine sans l'avouer, celui-là, qui la coiffait, n'en rougissait pas, et c'était déjà une bonne note. Des agréments qu'il pouvait avoir possédés dans sa jeunesse, il ne lui restait qu'une tournure très distinguée ; mais il ne cherchait pas à réparer des ans l'irréparable outrage : très correct, mais très simple dans sa mise, il arborait franchement sa calvitie précoce et laissait quelques fils d'argent diaprés librement sa barbe et ses moustaches noires ; enfin, loin de témoigner d'un empressement que son âge pouvait rendre ridicule, il s'était toujours montré réservé, silencieux, laissant à ses seuls regards le soin de manifester à la charmante veuve les sentiments qu'elle lui avait inspirés ; si discret, en un mot, que celle-ci l'avait baptisé « son pauvre honteux ».

En cette qualité, M. de la Cochardière méritait évidemment qu'on s'intéressât à lui ; Mme de la Frugeraie le lui prouva en l'accueillant avec un empressement bien fait pour l'encourager à multiplier ses visites. Le pauvre honteux se montra effectivement fort assidu à l'hôtel. L'éloquence de ses regards devint de plus en plus significative ; il devait compter sur elle, car il s'en tenait là, ce qui ne l'empêcha pas de faire de grands progrès dans l'esprit, sinon dans le cœur, de la veuve.

Mis en possession d'une grande fortune par la mort de ses parents, M. de la Cochardière avait passé sa vie à voyager ; il avait parcouru les deux hémisphères, et son intelligence élevée avait tiré grand profit de ce qu'il avait vu. Sa conversation, pour être sérieuse, n'en était pas moins attachante ; il savait si bien relever par des

anecdotes ses observations sur les mœurs des populations qu'il avait traversées que, malgré ses antécédents un peu frivoles, son interlocutrice ne se lassait pas de l'entendre causer ; il causa tant, il causa si bien, qu'au bout d'un mois d'assiduités, Mme de la Frugeraie commençait à voir dans l'ancien voyageur celui qui était destiné à réaliser le mari idéal qu'elle avait rêvé.

Cependant, comme elle n'avait point oublié combien les apparences pouvaient être trompeuses, elle voulut encore se renseigner sur ce que pouvaient couvrir des dehors aussi rassurants.

Décidée à ne pas s'en tenir aux bruits des salons, elle confessa ses appréhensions à son notaire, en le suppliant de ne point l'abandonner dans une circonstance aussi critique et sans lui dissimuler combien elle tenait à être initiée aux plus minutieux détails de l'existence présente et passée de celui auquel elle serait peut-être attachée par un lien éternel.

D'abord légèrement embarrassé, le tabellion finit par répondre qu'il ne voyait guère que Tricoche qui pût se charger d'une mission aussi délicate. A ce nom, Mme de la Frugeraie ne put retenir un mouvement de joie, car elle-même avait songé au célèbre policier *in partibus* et le sentiment des convenances l'avait seul décidée à recourir à un intermédiaire officiel. Le notaire, qui n'était pas insensible à la perspective d'un contrat opulent, lui ayant proposé de se charger de la démarche, la veuve sortit immédiatement de son agenda un questionnaire préparé à l'avance et le pria, en rougissant un peu, de le remettre à cette providence des familles et des créanciers.

Une dizaine de jours après, son papier lui revenait, un peu crasseux et maculé, mais avec des réponses aussi catégoriques que laconiques. Nous nous bornerons à en donner quelques échantillons :

M. le baron de la C... a-t-il eu beaucoup de maîtresses ?

— M. le baron a longtemps parcouru le monde.

M. le baron reçoit-il des femmes dans son hôtel ? —

— Sa blanchisseuse tous les lundis.

De quoi se compose la domesticité de M. le baron ? —

— Elle est exclusivement masculine.

Quels salons fréquente M. le baron ? — Celui de la vicomtesse de la Frugeraie, où, depuis deux mois, il se présente toutes les après-midi à quatre heures.

Connait-on à M. le baron quelque affection ancienne ou récente ? — Une seule, et c'est un chien caniche noir, répondant au nom de Fido, qui en est l'objet.

Si le bon Tricoche eût été présent lorsque sa cliente prit connaissance du résultat de ses investigations, il est probable qu'il eût vu doubler ses honoraires, tant elle en était satisfaite. Elle tenait donc enfin le mari phénix qu'elle avait eu tant de peine à découvrir !

(A suivre.)

G. DE CHERVILLE.

A Pâques ou à la Trinité. — Savez-vous d'où vient la phrase proverbiale rendue populaire par la fameuse chanson de Marlborough : *A Pâques ou à la Trinité* ? Elle remontait aux temps où les rois, obligés de faire des emprunts, étaient fort souvent empêchés de tenir les engagements pris pour les rembourser.

On a des ordonnances du treizième et du quatorzième siècle par lesquelles les rois de France promettaient de rembourser les sommes empruntées par eux, soit à Pâques, soit cinquante-six jours après, à la fête de la Trinité. Après bien des déceptions, les créanciers en arrivaient à ne plus compter sur ces échéances comme sur des échéan-

ces sûres. De là vient le proverbe : *A Pâques ou à la Trinité*, c'est-à-dire à une époque très incertaine.

Recettes.

Manière facile de cirer les planchers. — Vous prenez une poignée de cendre de bois que vous mettez dans un linge et que vous faites bouillir dans un vase avec de l'eau. Vous décantez et remettez à bouillir cette eau lessivée, en y ajoutant quelques morceaux de cire. Vous étendez cette eau tiède sur le plancher, que vous frottez ensuite lorsqu'il est sec avec une brosse. En un instant, le plancher, qui avait dû être préalablement nettoyé, se trouve parfaitement brillant sans avoir donné de fatigue. Cette eau de lessive et de cire s'épaissit un peu à la longue, mais on l'emploie jusqu'à la fin. Elle se conserve assez longtemps.

Nettoyage des lampes. — L'huile déposant à la longue un résidu qui va toujours en s'épaississant, il est bon de procéder de temps en temps à un nettoyage intérieur. Pour cela, il faut cependant éviter d'employer la potasse, car elle détruit tous les vernis. Le meilleur moyen est, après avoir vidé la lampe, d'y verser de l'huile très chaude, de la faire bien passer partout en la maintenant à la chaleur et de la faire sortir par le bec.

Pendant l'été, il faut allumer les lampes de temps en temps, afin de renouveler l'huile et d'en entretenir le fonctionnement.

Boutades.

Un facteur, s'adressant timidement à un rentier de notre ville, lui disait, l'autre jour : « Je crois que Monsieur a oublié mes petites étrennes, cette année. » — Oh ! voyez-vous, mon ami, ce que je vous donnerais serait si peu de chose, qu'il n'en vaudrait vraiment pas la peine !

Un jeune homme de Savigny allait partir pour le Chili avec une caravane d'émigrés. — N'as-tu pas peur, lui dit un ami, d'aller dans un pays rempli de bêtes féroces ? — Bah ! on dit bien qu'y en a, mais i sont rien méchantes.

— Comment ! Victoire, dit madame à sa domestique, j'ai déjeuné ce matin en ville, je rentre à cinq heures, et vous n'avez rien fait ?

— Ah ! par exemple, comment madame peut-elle se plaindre ? J'ai profité de son absence pour mettre tous les parquets à l'acoustique...

M^{me} X..., qui frise la cinquantaine et qui est fort laide, passait lundi sur Montbenon en jouant avec son petit chien :

— Si tu m'embrasses, lui disait-elle, tu auras ce morceau de sucre.

— Eh bien, fait un gamin qui revenait de l'école, elle ne le donne pas pour rien, son sucre.

Calino, journaliste, vient d'être chargé du compte-rendu de la Chambre. Il y entend parler de la dette flottante, et, ne sachant pas ce que c'est, il se renseigne auprès d'un confrère.

— La dette flottante, lui répond-on, parbleu ! c'est le budget de la marine.

Deux Prussiens passent, en Alsace, devant un champ qu'un laboureur est en train d'ensemencer.

— Sème toujours, dit l'un d'eux, quand ton grain sera mûr, c'est nous qui le mangerons.

— C'est bien possible, répond le paysan, ... c'est de l'avoine.

Deux plongeurs marseillais se racontent leurs prouesses sous-marines.

— Moi, je suis resté, un jour, quatre minutes sous l'eau.

— Quatre minutes ! reprend l'autre en ricanant. Moi, la dernière fois que j'ai plongé, j'y suis resté dix minutes ! Il est vrai de dire que je m'étais endormi !

OPÉRA. — Demain dimanche :

MIGNON

opéra comique en 3 actes, musique de A. Thomas.

Rideau à 8 heures.

MAM'ZELLE NITOUCHE

Ceux qui aiment les spectacles gais, et qui veulent rire de bon cœur, en trouveront une excellente occasion dans la représentation de **Mam'zelle Nitouche**, comédie-vaudeville en 3 actes, annoncée pour lundi et impatiemment attendue. Cette œuvre humoristique, l'un des triomphes de M^{me} Judic, aux *Variétés*, a le mérite d'être à la fois très amusante et convenable ; rien de trop risqué. Aussi pouvons-nous espérer qu'elle se jouera plus d'une fois devant une salle comble. — **Les noces de Jeannette**, ce bijou d'opéra, aimé de tous, et où notre charmante prima-dona ne peut manquer d'être accueillie par de chaleureux applaudissements, complètera heureusement cette attrayante soirée.

La livraison de mai de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

Les victimes du travail et l'assurance obligatoire, par M. Numa Droz. — Le secret du notaire. — Nouvelle, par M. le Dr Châtelain. (Seconde et dernière partie.) — Une excursion en Sicile, par M. V. de Floriant. — (Seconde et dernière partie.) — Un positiviste chrétien. — Henry de May, par M. Charles Byse. — La vie sociale en Angleterre au temps de la reine Anne, par M. Arvède Barine. — Les anarchistes en Suisse, par M^{me}. — Marc-Monnier. — Souvenirs, par M. Ed. Tallichet. — Chroniques parisiennes, italienne, allemande, anglaise, suisse.

Bureau de la Bibliothèque universelle, chez M. Georges Bridel, à Lausanne (Suisse).

L. MONNET.